



LA COMMUNE DE LANDRY (SAVOIE) RECRUTE :
Deux agents pour les Services techniques (H/F)

Catégorie C :
d'Adjoint Technique à Agent de maitrise
Postes à pourvoir au 1^{er} novembre 2026

Employeur

LANDRY est une Commune dynamique de Tarentaise, classée « Commune Touristique », de 837 habitants, située à 7 km d'AIME-LA-PLAGNE et de BOURG-SAINT-MAURICE.

La Commune possède une station de ski « VALLANDRY » contiguë à celle de « PLAN-PEISEY » et elles constituent la station de PEISEY VALLANDRY, avec près de 12 400 lits, reliée aux domaines skiables des ARCS et de LA PLAGNE.

Elle fait partie de la Communauté de Communes des Versants d'Aime (COVA).

Elle est desservie par la RN 90 et la gare SNCF.

Descriptif de l'emploi

En lien avec l'Adjoint aux Travaux et sous l'autorité du Directeur des Services Techniques, les agents seront chargés de réaliser des interventions techniques, au sein d'une équipe de 4 agents en période hivernale et 5 agents en période estivale.

Ces 2 postes sont à pourvoir suite à 2 départs en retraite.

Missions

Missions relatives déneigement de la voirie communale en périodes hivernales

Assurer le déneigement et le salage des voies et parkings communaux à l'aide d'une chargeuse.

Assurer le déneigement manuellement et à la fraise, le cas échéant.

Missions diverses au sein des Services Techniques

Effectuer des missions diverses, afin de maintenir en bon état les infrastructures communales : bâtiments, voirie, réseaux et espaces verts.

Qualifications et profil demandés

Expérience indispensable en matière de déneigement : conduite d'engins, salage.

Permis B, permis poids lourd.

Rigueur, autonomie, réactivité face aux intempéries.

Capacité à travailler en horaires décalés et en situation d'urgence.

Capacité à réaliser tous les travaux d'entretien et de maintenance.

Connaître les règles d'utilisation du matériel et des outils.

Capacité à organiser de manière autonome son travail - esprit d'ouverture et d'adaptabilité.

Faire preuve de discrétion professionnelle et de ponctualité ; avoir le sens de l'écoute, de l'observation, de rigueur, de dynamisme et de réactivité ; respecter les règles de sécurité ; travailler en équipe.

CACES apprécié.

Habilitation électrique.

Temps de travail – rémunération – moyens techniques

Emploi permanent, ouvert aux titulaires et contractuels. Temps complet.

Rémunération : Indiciaire + régime indemnitaire (niveau de rémunération fixé selon l'expérience, le profil du candidat retenu par référence à la grille de rémunération des cadres d'emploi des Adjoints techniques et des Agents de Maitrise + 13^{ème} mois.

Titres restaurant.

Participation de l'employeur à la cotisation prévoyance et à la cotisation santé (mutuelle labélisée).

Contact : Madame Nathalie HERVO (Secrétaire Générale) – 04.79.07.08.71 – mairie@mairie-landry.com

Candidature + CV à adresser par mail ou par courrier, impérativement avant le 15 septembre 2026, à :

Monsieur le Maire – 22 place la Mairie – 73210 LANDRY